FEUILLE DE ROUTE DU GIS BIOMASSE

Contexte

La **mobilisation durable de la biomasse** (cultures agricoles, effluents d'élevage, résidus agricoles, bois, déchets, algues…) est un **levier** essentiel de la **transition écologique** et de la décarbonation des activités économiques en France. Cependant, **les gisements** disponibles et techniquement mobilisables **sont limités** alors que de nombreuses filières (biocarburants, méthanisation…) utilisent ces ressources pour accomplir leur transition. Les derniers travaux prospectifs réalisés dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Française pour l'Energie et le Climat montrent un **potentiel déficit de ressources disponibles au niveau national** pour subvenir aux besoins futurs de ces filières. Par conséquent, il est nécessaire d'**affiner les données** qui mènent à ce constat et de suivre précisément les ressources en biomasse et leurs usages ainsi que d'assurer la bonne prise en compte de ces problématiques dans les politiques publiques, notamment en favorisant **les filières et les usages les plus durables**. Ces arbitrages doivent notamment **prendre en compte** les **impacts environnementaux** et les **enjeux technico-économiques** et **sociétaux** associés à la mobilisation des ressources en biomasse.

Le GIS Biomasse, une instance d'expertise scientifique et technique

Créé en 2024, le **GIS Biomasse** concrétise la volonté conjointe de **l'ADEME**, de **FranceAgriMer**, de **l'IGN** et d'**INRAE** d'un portage collectif des réflexions et travaux sur ce sujet. **Instance d'expertise scientifique et technique**, il jouera un rôle **d'appui méthodologique** et contribuera à l'essor d'une **vision systémique** des ressources et de leurs usages, à travers la formulation de **recommandations** sur demande des décideurs publics.

Les objectifs du GIS

La convention du GIS Biomasse établit son action selon **cinq objectifs à long-terme**, qui sont :

1. Consolider un **cadre commun des connaissances et données de référence** ;
2. **Cartographier** et **caractériser** les **bases de données** existantes ;
3. **Analyser** les résultats des **travaux prospectifs** ;
4. Formuler des **recommandations sur demande des décideurs publics ;**
5. **Animer** et **valoriser les travaux** effectués dans ce cadre.

Ces objectifs constituant autant d'axes du **premier programme de travail pluriannuel du GIS (2024-2025)** qui concerne aux **enjeux de la Métropole** dans un premier temps.

Programme de travail du GIS 2024-2025

<u>Axe 1 :</u> Rassembler et consolider dans un cadre commun les connaissances et données de référence

- Identifier et rendre compte de la situation actuelle de la production, de la mobilisation et des usages de la biomasse à travers la publication annuelle des **Chiffres Clés de la Biomasse**, complétée d'un **baromètre** sur le niveau de mobilisation des volumes disponibles.
- Consolider les bilans environnementaux et considérer **la biodiversité** en lien avec les usages de la biomasse au travers de l'Observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité (ADEME-OFB).
- Enrichir l'Observatoire national des ressources en biomasse (ONRB) d'informations sur la **durabilité environnementale, sociale et économique des ressources**.

<u>Axe 2 :</u> Cartographier et caractériser les bases de données existantes aux différentes échelles et formuler des recommandations méthodologiques pour les consolider et les harmoniser

- Inventorier les observatoires, bases de données et outils existants à l'échelle nationale puis territoriale, menant à la rédaction d'un **guide de correspondance des méthodes**.

- Définir les conditions pour un **observatoire unifié et interopérable de la biomasse**, agrégeant les données des ressources agroalimentaires et forestières.
- Décrire les flux des filières, d'abord forestières puis agricoles, par une approche matière et/ou une approche usage, agrégés dans des **modèles opérationnels** facilement actualisables (diagrammes de Sankey).

Axe 3 : Analyser les résultats des travaux prospectifs publiés par les différents acteurs, publics et privés, et leurs hypothèses associées, et les comparer en particulier avec les scénarios de la Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC)

- Recenser les plateformes de modélisation existantes et construire une **base bibliographique partagée** des prospectives et scénarios.
- Produire une **analyse critique comparative** des travaux recensés et fournir un éclairage quant aux lacunes et biais identifiés et aux voies d'amélioration envisagées.

Axe 4 : Formuler des recommandations, notamment en réponse aux problématiques soulevées par les décideurs publics.

- Concevoir des outils et méthodes en appui de **l'élaboration et du suivi des politiques publiques**.
- En particulier, élaborer des **méthodologies** pour appuyer la rédaction des avis sur les projets consommateurs de biomasse par les Cellules régionales biomasse, et leur suivi des ressources et usages locaux, notamment à travers la notion de « budget biomasse ».

Axe 5 : Animer et valoriser les travaux du GIS

- Mise en œuvre d'un **portail documentaire sur la biomasse** afin de centraliser les productions et de structurer leur mise à disposition.
- Formuler une proposition de **convergence des systèmes d'information de la biomasse** (notamment **Cartofob** et l'Observatoire National des Ressources en Biomasse ou **ONRB**), définissant les conditions technologiques d'un outil commun.

Tableau 1 : Livrables prévus par le GIS Biomasse pour 2025

Axe	Date	Livrables attendus
Axe 1 : Cadre commun	Mi-2025 Fin 2025	- Publication de la brochure Chiffres clés de la biomasse et du baromètre sur la mobilisation des ressources - Bilan des évaluations environnementales réalisées et cadre commun de valorisation - Point à date sur les résultats de l'étude sur les indicateurs
Axe 2 : Méthodologies des bases de données	Fin 2025	- Inventaire des observatoires de la biomasse et guide de correspondance des méthodes - Modèles opérationnels des flux de la filière bois
Axe 3 : Bibliographie critique	T1 2025 T3 2025 T3 2025	- Recensement des prospectives - Analyse critique des prospectives - Thésaurus des modèles et plateforme
Axe 4 : Recommandations	Mi-2025	- Proposition méthodologique pour échange et validation avec le comité de liaison
Axe 5 : Valorisation des travaux	Fin 2025	- Formalisation du besoin et rédaction d'un cahier des charges du futur portail documentaire unifié - Note sur le potentiel et les conditions de convergence des outils actuels sur la biomasse

Gouvernance du GIS Biomasse



Figure 1 : Gouvernance du GIS Biomasse